

EN 2022

142 KILOS DE FRUITS ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS DANS LES VERGERS COMMUNAUX, AU PROFIT DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE. 178 ARBRES FRUITIERS, RÉPARTIS SUR 14 SITES, PARTICIPENT À LA PRODUCTION ET L'ENRICHISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ À LANCY. AFIN DE VALORISER DAVANTAGE CE PATRIMOINE NATUREL, LA VILLE DE LANCY OFFRE AUX HABITANT-ES LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA DYNAMIQUE DES VERGERS À L'OCCASION D'ATELIERS ET RENCONTRES THÉMATIQUES.

62 ÉCO-POINTS SONT À DISPOSITION DE LA POPULATION. CONFORMÉMENT À SON PLAN DIRECTEUR ET À SA POLITIQUE EN TERMES DE GESTION DES DÉCHETS, LA VILLE DE LANCY POURSUIT SON ACTION VISANT À LA SUPPRESSION DES TOURNÉES DITES VOIRIE « EN MODE PORTE À PORTE » AU PROFIT DES ÉCO-POINTS ENTERRÉS.

DANS LE CADRE DU PLAN COMMUNAL DE MESURES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE VISANT À LIMITER LE RISQUE DE PÉNURIE DURANT L'HIVER 2022-2023, LE SERVICE A NOTAMMENT APPLIQUÉ LA MESURE D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE DANS L'ESPACE PUBLIC ENTRE MINUIT ET 5H.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

DICASTÈRE : DAMIEN BONFANTI

CHEF DE SERVICE : NICOLAS HASLER

NOMBRE DE COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS : 80 (+1)

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN : 78.6 (+1.15)

Le Service de l'environnement gère les espaces verts adaptés aux vocations d'accueil et de détente, en consolidant ou en augmentant la biodiversité, tout en répondant aux enjeux environnementaux du territoire communal. Il entretient les voies, les places de jeux, le mobilier urbain, l'éclairage public ainsi que les points de récupération et de tri des déchets de la commune. Attentif aux enjeux climatiques actuels et dans un esprit de transversalité cher à la Ville de Lancy, il collabore activement avec l'ensemble des services afin de mettre en œuvre et d'entretenir des espaces publics adaptés, singuliers et agréables.



Photo: Alain Grosclaude

LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT (SE) S'EST DÉFAIT DE L'UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUI A ÉTÉ RATTACHÉE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SAT). EN 2022, DES MODIFICATIONS DE FONCTIONNEMENT CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES ONT ÉTÉ APPORTÉES POUR ADAPTER LES HORAIRES DE TRAVAIL DE CERTAINES ÉQUIPES AUX CONDITIONS CLIMATIQUES EXTRAORDINAIRES ET POUR RÉPONDRE À DE NOUVELLES SOLLICITATIONS AINSI QUE RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS.

Le Service de l'environnement a contribué au déploiement de la politique climatique communale de Lancy et veille à impliquer les citoyennes et les citoyens ainsi que les partenaires privés actifs sur la commune.

CHANGEMENTS STRUCTURELS

Au plan structurel, avant 2022, l'Unité de développement durable rapportait au Service de l'environnement (qui s'appelait jusqu'alors « Service de l'environnement et du développement durable »). Elle a finalement été rattachée au Service d'aménagement du territoire (SAT) – lui-même né de la scission du Service des travaux, de l'urbanisme et de la mobilité (STUM) en deux entités distinctes: le SAT et le Service des travaux et de l'énergie (STE).

La structure du Service de l'environnement a par ailleurs été modifiée et un poste de chef de projet a été créé en son sein. Il a pour vocation de déployer un soutien transversal aux équipes afin d'accélérer les projets menés par chacune des entités en optimisant leurs synergies et en facilitant la transversalité. Ceci vaut pour les projets menés à l'interne du Service environnement autant que pour ceux qui impliquent d'autres services municipaux. Ces exigences d'accélération et d'optimisation des processus sont rendues obligatoires par la multiplication de projets essentiellement transversaux comme le plan directeur communal, le plan climat ou encore l'usage des espaces publics. De nouveaux besoins ont vu le jour avec la municipalisation des structures de la petite enfance (qui fait par exemple passer les jeux extérieurs sous la responsabilité du service entretien de la Ville) ou la construction de la nouvelle école de Pont-Rouge (qui appelle notamment le développement de projets novateurs afin de favoriser les projets contribuant à créer des îlots de fraîcheur dans le parc qui lui sert d'écran).

ADAPTATIONS CONJONCTURELLES

Le management du service a dû faire montre d'agilité à plusieurs égards au cours de l'année 2022. En termes de gestion du temps de travail et des horaires des équipes, et notamment pour les collaboratrices et collaborateurs travaillant en extérieur, des aménagements d'horaire ont dû être opérés pour s'adapter aux conditions climatiques particulières qu'ont constitué les épisodes de canicule: ces mesures ponctuelles, dont la mise en œuvre est aujourd'hui maîtrisée, pourront être réactivées au gré des besoins lors des saisons prochaines si le climat l'exige.

RECRUTEMENTS DE CADRES

Suite au départ à la retraite de M. Bruno Stämpfli, responsable du service logistique et gestion des déchets, la responsabilité de cette entité a été confiée à M. Philippe Mesot. Ce dernier poursuivra l'effort particulier consenti depuis plusieurs années par la

Ville de Lancy pour sensibiliser les administré-es (et notamment les plus jeunes, grâce à des interventions précoces faites dans les écoles). Cette politique, qui a valu à Lancy d'être distinguée à plusieurs reprises par un prix cantonal du développement durable dans le passé, permet à la Ville de disposer à ce jour d'un bon taux de tri des déchets. Une infrastructure d'éco-points performante est désormais gérée par des levées qui ont été encore rationalisées au cours de l'année 2022 pour limiter le nombre de mouvements de véhicules et limiter leur impact sur l'environnement et la qualité de vie dans les quartiers. Quelques infrastructures complémentaires novatrices ont vu le jour, au titre desquelles des compacteurs qui contribuent eux-aussi à cet effort de rationalisation des enlèvements. Enfin, après avoir été pionnier dans l'utilisation de vaisselle compostable dans les événements publics, la Ville de Lancy a imposé l'utilisation de vaisselle réutilisable. Elle est régulièrement citée en exemple par les autorités cantonales, et certaines des mesures qu'elle avait diligentées en pionnière ont aujourd'hui été consignées dans la loi.

URGENCE ÉNERGÉTIQUE

La conjugaison de problèmes climatiques (la canicule et les faibles précipitations hivernales ont considérablement réduit les réserves hydriques en Suisse et la production d'électricité dans les centrales hydrauliques), de problèmes techniques (la France, qui fournit traditionnellement de l'électricité à la Suisse, notamment en hiver, a été contrainte de mettre plusieurs de ses réacteurs nucléaires à l'arrêt) et de problèmes géopolitiques (la guerre en Ukraine a bouleversé la livraison d'énergies fossiles à l'Europe) a fait planer sur la Suisse la menace d'une pénurie d'électricité. Aucun canton ni aucune commune n'étant préservée de ce risque, la Ville de Lancy a immédiatement élaboré un plan de mesures pour économiser l'énergie. Une partie de ces mesures génériques a appelé un réglage fin entre le service environnement de la Ville de Lancy et ses partenaires que sont notamment les Services industriels de Genève (SIG). Ceci a notamment concerné les mesures d'extinction de l'éclairage dans l'espace public entre minuit et 5h00. Cette décision de principe a en effet dû être modulée pour tenir compte de toutes les contraintes techniques, mais également de la sécurité et des demandes particulières des habitant-es dans certains quartiers. Ce test à l'échelle 1/1 constitue un premier pas vers des solutions appelées à être pérennisées au-delà de l'urgence énergétique conjoncturelle.

RÉVOLUTION VERTE

Alors que la Ville de Lancy a obtenu le label BioSuisse Bourgeon pour la gestion de ses espaces verts, un effort particulier a été développé au cours de l'automne 2022 pour impliquer dans la dynamique de la politique développée par la Ville de Lancy ses partenaires que sont les régies immobilières et les propriétaires privés. Dans le cadre d'une approche bienveillante, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des citoyen-nes et des entreprises pour leur présenter les initiatives prises au niveau municipal et les encourager à les dupliquer.

SECTION DE LA MAINTENANCE ET LOGISTIQUE

Cette section est chargée des quatre domaines d'activités suivants.

— ÉQUIPE BALAYAGE ET NETTOIEMENT

L'équipe déploie les activités en lien avec le balayage et le nettoyage des voiries et autres surfaces du patrimoine communal, ainsi que le nettoyage d'infrastructures publiques.

- Balayage et nettoyage des routes, trottoirs, pistes cyclables, places, parkings, cheminements dans les parcs et divers.
- Vidage des poubelles de rues, parcs et places.
- Balayage et nettoyage des préaux d'écoles, places de jeux.
- Nettoyement du mobilier urbain.
- Exécutions ponctuelles de petites réparations.

Des créneaux horaires spéciaux sont mis en place afin de nettoyer les espaces sensibles, comme les préaux d'écoles qui sont traités avant l'arrivée des élèves afin de limiter les risques d'incidents et les nuisances durant les horaires scolaires. Il en va de même des routes à fort trafic, afin de limiter les perturbations de la circulation routière.

— ÉQUIPE ATELIER ET LOGISTIQUE

L'équipe déploie deux types d'activités.

La première est liée à l'entretien et à la réparation du parc de véhicules, vélos, machines et engins de l'ensemble des services communaux, certaines réparations étant externalisées en raison d'équipements spécifiques non disponibles à l'interne.

La deuxième activité est liée aux transports logistiques, effectués par véhicule poids-lourds et principalement destinés aux besoins du service, les autres entités communales pouvant également en bénéficier.

Le parc de véhicules, vélos machines et engins se compose de :

- 95 véhicules (95 immatriculés) dont 10 électriques, 1 hybride essence/électrique, 2 véhicules 100 % gaz, 4 hybrides essence/gaz, 51 diesel et 27 essence.
- 28 vélos (2 immatriculés) dont 20 électriques.
- 403 machines et engins de travail (petites machines espaces verts et autres dont 18 électriques), agrégats (outils de travail amovibles) pour machines et/ou véhicules.

— ÉQUIPE ENTRETIEN ET MANIFESTATIONS

L'équipe déploie plusieurs types d'activités dont deux saisonnières.

Certaines activités sont effectuées tout au long de l'année civile. C'est le cas des transports et livraisons relatifs aux déménagements et autres demandes de l'administration en relation avec la manutention, comme la mise en place des mobiliers de votations et des salles de location. Durant la période hivernale, moins propice à la tenue de manifestations, l'activité est principalement axée sur l'entretien et consiste en diverses interventions de petite maçonnerie sur des infrastructures diverses, l'installation et/ou le remplacement de mobiliers urbains, le rétablissement et le contrôle général du matériel de fêtes.

Durant la période estivale, l'activité est principalement axée sur la livraison de matériel de fêtes, les montages et démontages d'infrastructures, tentes, podiums, tables, bancs, fournitures et raccordements électriques.

SECTION DES ESPACES VERTS

La section a pour but de gérer l'entretien et la rénovation des parcs, le fleurissement des massifs et des bacs, l'entretien et la rénovation des terrains de football ainsi que toute la gestion du cimetière.

L'établissement horticole produit la totalité des plantes fleuries plantées dans les massifs, une petite production de fleurs coupées pour les arrangements de manifestations communales ainsi que tous les plantons de légumes du potager communal

En 2022, la section a traité un total de 40 915 plantes, réparties comme suit :

- 1 534 plantes fleuries et fleurs coupées
- 19 036 plantes estivales
- 16 297 plantes automnales
- 1 434 plantes vivaces
- 2 314 plantons de légumes
- 300 plants de petits fruits

Les professionnel·les ont dû faire face à une période de six semaines de sécheresse en février et mars, puis à un épisode de neige, les 1^{er} et 2 avril, suivi de pluies abondantes et de bise. Des canicules ont été recensées du 11 au 21 juin puis au cours des premières semaines de juillet, avec un pic à 37° degrés le 19 juillet 2022 ! Il n'y a pas eu de pluie jusqu'au début du mois d'août et on a ensuite assisté à une baisse des températures dès le 8 août.

Ces perturbations climatiques ont eu un impact sur la végétation et ont créé des faiblesses pas toujours visibles mais qui induisent des chutes de branches ou même d'arbre. Le contrôle annuel de tout le patrimoine arboré (au cours duquel chaque arbre est évalué) permet de maintenir une vigilance.

De nouvelles tempêtes ont sévi et quelques arbres sont malheureusement tombés, sans présenter de signes annonciateurs et heureusement sans causer de dégâts.

Les récoltes dans le potager collectif en faveur de l'épicerie solidaire ont dépassé en 2022 les moyennes habituelles. Ainsi quelque 1146 kg de légumes et herbes aromatiques ont-ils été récoltés, parmi lesquels, notamment 69 kg de côtes de bette, 270 kg de courgettes, 15 kg de haricots et 18 kg de poivrons.

Environ 150 kg de fruits ont été récoltés dans les cinq vergers répartis sur le territoire, soit un peu moins qu'en 2021 : on doit cette baisse à un printemps plus sec. Les bénévoles de l'Épicerie ont été très contents de ces livraisons.

En termes d'entretien en général, la gestion des déchets verts in situ par broyage, mulch du gazon et autres tas de foin ont permis d'enrichir les espaces verts de cette matière. Pour la troisième année consécutive, l'opération sapin de Noël a été menée : elle a permis le ramassage, sur 3 dates, de pas moins de 540 sapins de Noël, qui ont été broyés et mélangés à du compost pour ensuite être valorisée dans les parcs.

— TRAVAUX DE RÉNOVATION, CRÉATION ET ENTRETIEN

Les travaux de plantation consécutifs aux abattages d'entretien (arbres arrivés en fin de vie) ont permis de compenser 16 arbres. Quelque 29 arbres supplémentaires ont été plantés au-delà des compensations. C'est notamment le cas avec le cordon arborisé qui a été planté sous l'EMS de la Vendée.

Les travaux du nouveau columbarium du cimetière ont débuté en septembre. Des modules en briques de terre cuites permettront d'offrir 360 nouvelles cases.

La remise en état des murs en pierre à l'intérieur du cimetière a également débuté.

Une étude a été lancée pour offrir une aire de détente aux habitants sous le potager du Parc Navazza-Oltramare. Forêt comestible, arceaux végétalisés, murets et autres bancs viendront compléter les éléments de nature à favoriser la biodiversité à l'instar d'une mare et de diverses plantations de végétaux indigènes. Les travaux sont planifiés pour 2023.

Des modules en bois ont été installés sur différents sites (parcs Chut, Navazza-Oltramare, Cérésole, etc.) afin d'offrir une oasis de détente pendant l'été.

Un aménagement éphémère a été mis en place à l'extrémité de la place de Pont-Rouge afin de proposer espaces de détente et de jeux aux habitants. La pose de rondelles de bois comme revêtement a constitué une première à Lancy et révèle un résultat très esthétique.

Une séance de sensibilisation sur l'entretien différencié, le label bio, les potagers en pied d'immeuble a été organisée début octobre à l'attention des régies ayant des biens en gestion sur le territoire lancéen. Une intervention de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) a également permis d'expliquer les mesures en faveur de la nature en ville et les moyens de financement.

Élaborée entre la Ville de Lancy et l'OCAN, la convention pour la délégation de suivi des valeurs compensatoires et la gestion d'un fonds biodiversité alimenté par les montants de valeurs compensatoires dus sur des parcelles privées du territoire lancéen a abouti. Les fonds mis à disposition par l'OCAN permettront de planter des arbres sur des parcelles privées du territoire lancéen.

Deux ateliers de sensibilisation sur les vergers ont été menés et ont rassemblé environ 30 personnes. Le premier a consisté en une invitation à venir cueillir les fruits du verger du parc Alphonse-Bernasconi. Le second a permis aux personnes intéressées de venir presser des fruits. Ces ateliers ont permis d'expliquer la démarche et de promouvoir la constitution de groupements d'habitant·es désireuses de cueillir les fruits pour leur propre consommation (à l'exception des 50 % de la production réservée à l'Épicerie solidaire).

L'accompagnement technique de la section des espaces verts auprès d'autres services a permis de résoudre des questions en lien avec la végétation, la gestion des eaux de pluies et la biodiversité, et ce par exemple en marge du chantier du tram, du plan lumière, de la stratégie en zone 5, etc. Ce fut également le cas dans le cadre de toutes les demandes de fouilles exprimées pour des travaux de réseaux souterrains.

Enfin, en sus de l'entretien du lieu, de l'accueil des familles et amis des défunts, l'équipe du cimetière a procédé à :

- 36 inhumations dans des fosses (contre 25 en 2021);
- 33 inhumations dans des urnes sur des tombes existantes (contre 21 en 2021);
- 26 installations d'urnes dans le columbarium;
- 8 dispersions d'urnes dans le jardin des souvenirs;
- 35 exhumations;
- 52 relèves de monuments (contre 63 en 2021).

SECTION GESTION ET LOGISTIQUE DES DÉCHETS

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des principaux déchets collectés par la Ville de Lancy et ses partenaires voirie, à savoir les entreprises TRANSVOIRIE SA (collectes en mode porte à porte) et SERBECO SA (collectes des éco-points communaux en mode grue), en comparaison avec les chiffres de 2021.

En tenant compte de l'ensemble des déchets collectés et traités sur le territoire communal, le taux de récupération 2022 pour la Ville de Lancy est de 47,06 %.

— CE QU'IL FAUT RETENIR

La Ville de Lancy a légèrement augmenté cette année le tonnage de ses déchets incinérables, en relation avec l'augmentation de sa population, en atteignant un poids des déchets urbains ménagers incinérés de 183 kg par habitant (encombrants compris).

Notons que le tonnage des déchets encombrants incinérés et du bois issu des encombrants reste élevé (857 tonnes) même s'il a baissé par rapport à l'année 2021 (-15 %).

— DÉCHETS VALORISABLES

Les tonnages des déchets valorisables (verre, PET, alu, papier, textile, piles, capsules Nespresso et les appareils électroniques et électriques -OREA) restent très importants et confirment une nouvelle fois que le tri des déchets «secs» est désormais parfaitement assimilé et intégré pour la majorité des Lancéen-nes. À cet effet, les principales rétrocessions financières

liées à la valorisation de ces déchets sont très importantes cette année, notamment en raison du cours du papier-carton qui est resté très élevé :

- Rétrocession papier-carton: CHF 194 216.–
- Rétrocession PET: CHF 27 843.–
- Rétrocession verre: entre CHF 55 000.– et CHF 60 000.– (le chiffre définitif sera connu en juillet 2023)
- Rétrocession aluminium: CHF 2685.–
- Rétrocession capsules à café: CHF 2650.–
- Rétrocession ferrailles: CHF 3189.–

Le tonnage des déchets organiques de cuisine baisse très légèrement cette année (-6 %) et récompense ainsi les efforts des Lancéen-nes. Cependant, ce résultat n'est pas encore satisfaisant en regard des nombreux investissements effectués (distribution de P'tite poubelles vertes, distribution gratuite des sacs compostables, sensibilisation accrue, etc.). La caractérisation de la poubelle lancéenne 2022 révèle que près de 27 % de déchets organiques, soit un peu plus de 1700 tonnes de déchets de cuisine humides, sont encore potentiellement jetés dans la poubelle ménagère incinérable. C'est désormais sur cet axe précis que les efforts seront dorénavant déployés pour atteindre un poids de 160 kg de déchets incinérés par habitant en 2024.

— GESTION DES CORBEILLES DE RUES

Grâce à la stratégie de tri mise en place il y a cinq ans, la valorisation des corbeilles de rues atteint presque les 80 % aujourd'hui.

Cette année, un peu plus de 198 tonnes de déchets issus de ces corbeilles de rues, de parcs ou de pataugeoires ont été collectées. Il est important de noter la pertinence du projet pilote de la piscine de Marignac, qui a permis de collecter et de valoriser 14 tonnes de déchets supplémentaires.

Sur ce tonnage, quelque 41,60 tonnes ont été incinérées tandis que 156,50 tonnes ont pu être valorisées selon la ventilation suivante :

- 29,72 tonnes de PET
- 11,89 tonnes d'aluminium
- 55,47 tonnes de plastiques valorisables
- 25,75 tonnes de papier/carton
- 31,69 tonnes de verre
- 1,98 tonne de bois

— POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA VILLE DE LANCY

La Ville de Lancy a continué l'implantation stratégique d'éco-points enterrés sur son territoire en lien

avec la suppression annoncée des levées voirie en mode porte à porte (hormis pour les déchets encombrants, les déchets de jardins et d'entreprises).

Cette transition logistique, qui se déroule parfaitement et répond en tous points aux enjeux environnementaux, va s'accroître en 2023 en lien avec la réalisation de nouvelles infrastructures de tri. Il est à noter que les nombreux projets d'éco-points enterrés qui auraient dû être réalisés durant l'année 2022 ont tous rencontré du retard en lien avec des complications administratives ou l'approvisionnement en matériel. Seul l'éco-point du chemin des Semailles 50 a pu être mis en service comme prévu.

Une douzaine d'implantations supplémentaires est encore programmée sous trois ans pour finaliser le quadrillage complet du territoire communal (quartier de Surville, chemin des Anémones, square Clair-Matin, chemin Clos-du-Midi, chemin Pierre-Longue, chemin des Tattes-Brûlées, chemin du Repos, chemin Banc-Bénit, chemin Caroline, route de la Chapelle, etc.).

Le tonnage des déchets collectés en mode porte à porte se reporte donc chaque année un peu plus sur les éco-points enterrés, comme le prévoit notre politique de gestion des déchets et notre plan directeur communal. Pour 2022, cette augmentation est de 5%, soit avec 2419 tonnes pour le porte à porte contre 3734 tonnes pour les éco-points.

Cette mutation provoque parfois encore quelques émotions chez de rares communiers. La plupart du temps, elle se déroule toutefois dans un esprit très constructif, la population comprenant parfaitement les enjeux environnementaux de demain et les objectifs que la Ville de Lancy s'est fixés.

— ALLÔ TRI-PORTEUR !

La prestation d'aide aux personnes en difficulté s'avère pertinente pour accompagner de façon efficace la mutation logistique mentionnée ci-dessus. Actuellement, quelque 70 personnes sont au bénéfice de ce service, au-delà des habitant-es des Adrets.

— SENSIBILISATION DANS LES ÉCOLES

La Ville de Lancy continue à proposer des animations sur le lombricompostage et sur la problématique du tri des plastiques. Ces animations rencontrent un grand succès auprès des professeurs et des élèves.

Dans ce cadre, la Ville de Lancy a soutenu l'association tri-crochet et participé à la réalisation d'une BD sur la thématique du tri des plastiques: «Parole de plastique».

— EXEMPLARITÉ DE L'ADMINISTRATION

Dans le cadre de l'action visant à supprimer l'utilisation des objets à usage unique et la valorisation des déchets produits par l'administration lancéenne, tous les bâtiments administratifs lancéens ont été équipés de mini-centres de tri.

Rappelons également que les verres, couverts, tasses et vaisselle à usage unique sont également désormais interdits.

— DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE POUR LES MOMENTS FESTIFS

En 2022, l'utilisation de la vaisselle réutilisable a été imposée dans toutes les manifestations, marchés et au sein de l'administration. Cette politique permet de réduire massivement la production de déchets qui résulte des fêtes organisées par la Commune. Pour une large part, cette réussite est le fruit de l'adaptabilité dont on fait montre les associations ainsi que les acteurs et actrices à l'origine de l'organisation des manifestations. Il convient qu'ils et elles soient tous et toutes remerciés.

EFFORT DE RECYCLAGE LANCÉ EN 2022

